



Inscription CENTRE DE LOISIRS - LA QUEUE LEZ YVELINES

ENFANTS GALLUIS - PETITES VACANCES SCOLAIRES

**(Tout dossier incomplet
ou hors délais ne sera
pas pris en compte).**

LISTE DES PIÈCES A RETOURNER EN MAIRIE LQY :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Avis d'imposition 2015 (revenus 2014)
- PAI si existant

LISTE DES PIÈCES A CONSERVER PAR VOS SOINS :

- Règlement accueil de loisirs
- Fiche d'inscription

Dossier à rendre en Mairie ou par courrier

50 bis rue Nationale – 78940 LA QUEUE LEZ YVELINES

Renseignements : ☎ 01.34.86.40.55

@mail : mairie.la-queue.78@wanadoo.fr

REGLEMENT ACCUEIL DE LOISIRS

Toute inscription d'un enfant à l'accueil de loisirs entraîne l'acceptation par les parents du règlement suivant :

Aucune dérogation au présent règlement ne sera acceptée.

ARTICLE 1 : Le paiement s'effectuera mensuellement, par prélèvement, chèque à l'ordre du « Trésor Public » **ou** par espèce à la Mairie de **Galluis**, à réception de la facture.

Sans réponse de votre part, le paiement devra s'effectuer directement
auprès du Trésor Public de Montfort L'Amaury majoré de 10 %.
Des impayés répétés peuvent entraîner une exclusion de toutes les activités.

ARTICLE 2 : Les parents séparés ou divorcés devront informer la Mairie de **Galluis** par courrier ou par mail periscolaires@galluis.fr des modalités de règlement des factures en notifiant la ou les adresses de facturation et la répartition, s'il y a lieu.

ARTICLE 3 : Aucun médicament ne peut être donné aux enfants et aucun régime médical ne peut être pris en compte, sauf dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Dans ce dernier cas, les parents doivent prendre contact avec le Centre de Loisirs (IFAC).

ARTICLE 4 : Face aux comportements irrespectueux de certains enfants, le personnel encadrant est habilité à prendre les sanctions qui s'imposent. Celles-ci pouvant aller de la punition immédiate, à l'avertissement, voire à l'exclusion temporaire ou définitive. Ces exclusions seront prononcées par la Mairie et seront sans appel. Une exclusion immédiate pourra être prononcée, si une faute grave se produit sur l'une ou l'autre des activités.

ARTICLE 5 : **L'inscription en Mairie de la Queue lez Yvelines est obligatoire.** Sans fiche d'inscription, les enfants ne seront pas acceptés. Pour modification d'inscription ou en cas d'absence de l'enfant, merci de nous communiquer vos besoins par courrier, par mail à la Mairie de LQY le délai de prévenance est de 10 jours.

ARTICLE 6 : Les horaires d'ouverture de **7h30 à 19h** doivent être respectés sous peine de sanction. En cas de retards répétés pour venir récupérer son enfant à 19h, une exclusion pourra être prononcée.

ARTICLE 7 En cas d'absence pour maladie supérieure à 3 jours, les activités seront déduites à partir du 4ème jour sur la facture suivante, à condition **de prévenir LA MAIRIE de LQY dès le premier jour d'absence** et de présenter un certificat médical avant la fin du mois.

ARTICLE 8 : **Aucun autre motif d'absence ne pourra faire l'objet de déduction sauf pour maladie, décès dans la famille.**

ARTICLE 9 : Ce service est destiné prioritairement aux enfants des écoles de la commune de La Queue Lez Yvelines et de Galluis. Votre enfant devra être inscrit à chaque vacances auprès de la **Mairie de LQY** environ 1 mois à l'avance par courrier en mairie, ou par mail mairie.la-queue@wanadoo.fr.

ARTICLE 10 : Il est impératif que votre enfant soit propre pour fréquenter le centre de loisirs.



FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Photo de
L'enfant

GALLUISIENS

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Couverture de l'enfant :

Sécurité sociale MSA Mgen Autre

Numéro de sécurité sociale :

Numéro allocataire CAF :

Nom, Adresse et N° de Police de votre assurance (extrascolaire) :

..... joindre la copie

PARENTS – RESPONSABLES LEGAUX

PARENT 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Commune et CP :

@mail :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél pro :

Profession :

Employeur :

PARENT 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Commune et CP :

@mail :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél pro :

Profession :

Employeur :

AUTORISATION INTERVENTION CHIRURGICALE ET ANESTHESIE

Nous, soussignés, parents :

Autorisons l'anesthésie de notre fils/fille :

Au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale nécessitant ou non une anesthésie.

A Le

Signature des parents

AUTORISATIONS / INFORMATIONS DIVERSES

Autorisation de baignade

- Votre enfant sait-il nager ? OUI / NON
- Autorisez-vous votre enfant à participer aux activités aquatiques ? OUI / NON

Autorisation de droit à l'image et maquillage

Dans le cadre de certaines activités et animations organisées au sein de l'accueil de loisirs, nous sommes susceptibles de prendre en photo ou de filmer les enfants. Ces images pourront être diffusées essentiellement dans les locaux de l'accueil de loisirs, de la mairie, pour des articles de presse, etc (bulletin municipal, lettre ifac, sites internet mairie et ifac...)

- Autorisez-vous votre enfant à être photographié ou filmé ? OUI / NON
- Autorisez-vous votre enfant à être maquillé ? OUI / NON

Autorisation de sorties

- Autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à la maison ? OUI / NON

Personnes autorisées à prendre l'enfant à l'accueil de Loisirs :

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

Allergies – informations particulières

Habitudes alimentaires : Sans porc OUI / NON

L'enfant a-t-il déjà eu les allergies suivantes ? :

- ALIMENTAIRES OUI / NON

- MEDICAMENTEUSES OUI / NON

- AUTRES, lesquelles :

Un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) a-t-il été mis en place ? OUI / NON

Je soussigné(e) (Nom prénom)

Père, mère, représentant légal * (rayer les mentions inutiles)

de l'enfant (Nom prénom)

Atteste de l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus. Date et signature des parents :